

ENVIRONNEMENT MAGAZINE

CLEANTECH

Valorisation du CO₂ : éMa annonce une levée de fond de 800 000 euros

PUBLIÉ LE 9 DÉCEMBRE 2024

LA RÉDACTION



La PME montpelliéraine annonce une augmentation de capital de 800 000 euros ouverte jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour accélérer l'industrialisation de sa technologie, éMa lance une augmentation de capital de 800 000 euros. Les 80 000 actions à 10 € l'unité sont accessibles aux investisseurs particuliers et institutionnels.

Les fonds collectés permettront de déployer des projets pilotes, tels que Solarvi 2, en collaboration avec Terega sur son site test à Villefranche-de-Lauragais et avec GRDF, de renforcer les partenariats industriels, notamment avec les secteurs des cimenteries, aciéries et méthanisation, et d'étendre les équipes et les capacités techniques pour accompagner la montée en puissance des activités.

Établie en 2014, éMa s'est donnée pour mission de réduire les émissions de CO₂ tout en créant de nouvelles ressources énergétiques. Son procédé repose sur un électro-catalyseur qui capte directement le CO₂ émis par les industries lourdes ou du biogaz issu des installations de méthanisation, le transformant en biométhane grâce à l'hydrogène qui se forme in-situ par l'électrolyse de l'eau. En absence d'injection de CO₂ ou de biogaz, le réacteur fournit de l'hydrogène.